



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

Commissaire

Commissioner

Ottawa, ON  
K1A 0L5

Monsieur Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget  
Bureau du directeur parlementaire du budget  
10<sup>e</sup> étage  
50, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Demande de renseignements : IR0440

Monsieur,

Je donne suite à votre lettre du 17 décembre 2019 adressée à la ministre Leboutillier, dans laquelle vous demandez que vous soient transmises des données de l'Agence du revenu du Canada (l'Agence) pour les besoins d'une analyse des programmes d'observation fiscale des entreprises menée par le Bureau du directeur parlementaire du budget. Vous y demandez des renseignements concernant ces programmes qui touchent l'impôt sur le revenu des sociétés et la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée.

L'Agence a examiné les données disponibles et répondu dans le modèle ci-joint à la plupart des questions, notamment en ce qui concerne :

- les mesures de rendement,
- le financement et les dépenses,
- les oppositions et appels connexes.

Toutefois, l'Agence n'a pas été en mesure de fournir les données demandées en ce qui concerne les radiations. Comme le système utilisé n'a pas d'identificateur pour les dettes contractées par des mesures d'observation, il ne peut pas fournir les montants précis perçus dans le cadre de cotisations ou de nouvelles cotisations distinctes.

De plus, en référence à la question 6 portant sur les hypothèses de l'Agence liées à l'observation future, l'Agence ne fait pas d'hypothèses concernant l'observation future d'une entité après avoir mis en œuvre une mesure d'observation. De même, l'Agence ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'observation antérieures sur ses recettes attendues. Les recettes attendues dans le cadre d'initiatives du budget fédéral sont calculées au moyen des données de vérification à un moment précis. L'Agence a réalisé des études périodiques sur les comportements futurs des contribuables ayant fait l'objet d'une vérification. Toutefois, aucune conclusion n'a encore été tirée des résultats.

Vous trouverez ci-dessous des considérations qui mettent les données en contexte pour en permettre l'interprétation.

.../2

**Canada**

Tél. : 613-957-3688  
Télécopieur : 613-952-1547  
[canada.ca/impots](http://canada.ca/impots)

### Observations générales

- Conformément aux périodes visées par cette demande, la méthode d'établissement de rapports la plus uniforme, à l'échelle de la plupart des programmes, consistait à tenir compte de huit années de données.
- Les secteurs de programme comprennent des initiatives qui produisent des recettes et d'autres qui n'en produisent pas.

### Question 1 :

- Les programmes qui touchent l'impôt des sociétés ont également une composante liée aux particuliers et aux fiducies. Toutefois, les chiffres liés à ces secteurs d'activité ont été exclus dans les autres questions.

### Question 2 :

- Les mesures de rendement applicables à tous les programmes sont précisées au cours de l'exercice où la mesure d'observation a pris fin. Par conséquent, le travail aurait pu s'étendre sur plusieurs exercices.
- Les données financières ne doivent donc pas être utilisées pour calculer un rendement du capital investi au moyen des données sur les recettes au cours d'un exercice donné.

### Questions 3 et 4 :

- Les données financières représentent le financement et les dépenses liés à toutes les sources de financement, y compris le financement de base, les recettes disponibles et le financement supplémentaire découlant des initiatives du budget fédéral.
- La structure financière de l'Agence ne sépare pas le financement et les dépenses de chaque secteur d'activité (c'est-à-dire l'impôt sur le revenu des particuliers par rapport à l'impôt des sociétés). Par conséquent, la proportion du financement et des dépenses liés à l'impôt des sociétés a été estimée en fonction des recettes. Il est à noter qu'il ne s'agissait pas d'un problème pour la TPS/TVH.

### Question 5 :

- Comme il a été précisé avec votre fonctionnaire, cette question est liée à l'augmentation des dépenses découlant des initiatives du budget fédéral.
- L'Agence a convenu avec vos fonctionnaires que la réponse à cette question pourrait être fondée sur une demande similaire du directeur parlementaire du budget (EPC2019-IR024), qui a été transmise précédemment, compte tenu des périodes visées par cette demande. L'Agence a reçu du financement pour des initiatives de production de recettes à l'égard d'un certain nombre de budgets fédéraux. Toutefois, cette réponse fournit les recettes générées depuis le budget de 2016.

Question 7 :

- Les volumes d'oppositions et d'appels, de même que les impôts en litige, ont été fournis comme à l'arrivage (oppositions ou appels reçus). Il est à noter que, tant que les oppositions et les appels ne sont pas clos, le montant des impôts en litige demeure approximatif.
- Il n'est pas possible d'établir une ligne droite entre le nombre et le montant des activités d'observation et les chiffres fournis pour l'arrivage des oppositions et des appels. L'Agence a simplement fourni l'arrivage pour chaque exercice. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer un taux de contestation.

En vertu de l'article 241 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Agence a l'interdiction de communiquer des renseignements sur des contribuables au directeur parlementaire du budget. La fourniture actuelle de données repose sur la prémisse qu'aucun contribuable ne peut être identifié et que le directeur parlementaire du budget et son équipe n'utiliseront pas les données pour tenter d'identifier les contribuables particuliers.

Compte tenu de la nature complexe de cette demande, les fonctionnaires de l'Agence seraient ravis de vous offrir, à vous ou à votre équipe, une séance d'information en personne sur les modèles pour assurer une interprétation exacte des données.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec M<sup>me</sup> Mireille Laroche, sous-commissaire, dirigeante principale des services et dirigeante principale des données, Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration, au 613-952-3660.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bob Hamilton

